



*Le CSP Genève
est engagé depuis 60ans*

www.csp.ch/60ans

Centre social protestant Genève
14, rue du Village-Suisse
CP 171-1211 Genève 8
T 022 807 07 00
F 022 807 07 01
info@csp-ge.ch www.csp.ch

Vos dons sur CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4



Sommaire

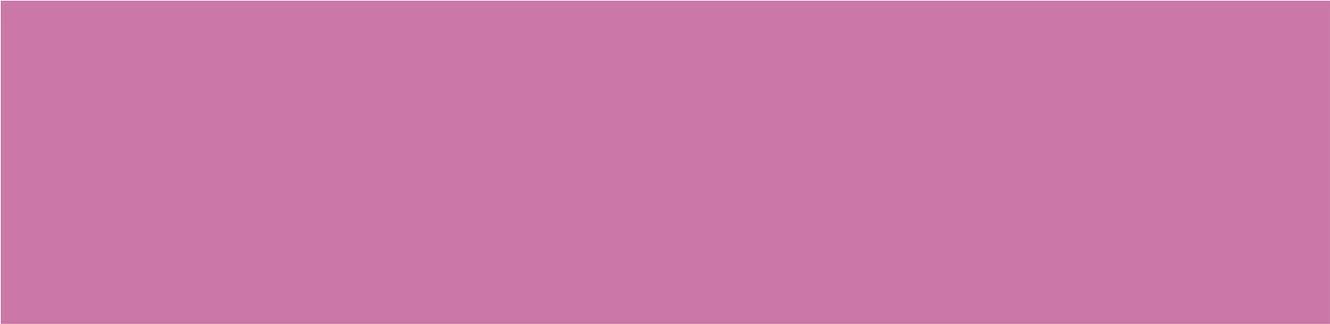
<i>Le mot de la présidente</i>	2
<i>Le mot du directeur</i>	4
<i>Le mot du trésorier</i>	6
<i>Comité</i>	7
<i>Remerciements aux partenaires et aux donateurs</i>	8
<i>Administration et ressources humaines</i>	10
<i>Activités du CSP</i>	11-23
<i>Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2014</i>	24-33
<i>Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014</i>	34-42



Le mot de la présidente

1954 – 2014 Le CSP se bat depuis 60 ans pour répondre aux besoins des personnes en difficulté ou en situation de précarité. Durant ces soixante années, la société a institué et développé des assurances, des structures d'intégration et d'aide sociale, notamment pour mettre en pratique les lois constitutionnelles de notre pays. On peut alors se demander si le CSP et les autres institutions sociales privées sont encore nécessaires alors que l'assistance par la collectivité publique est aujourd'hui un droit. Mais quand on observe combien les services du CSP sont débordés par la demande, on ne peut plus douter de la réponse : c'est oui, sans conteste. L'aide sociale publique est très compartimentée et il y a beaucoup de personnes et de familles qui n'entrent dans aucune case. Celles-ci arrivent au CSP où elles sont accueillies. Elles y trouvent de l'aide pour faire valoir leurs droits ou gérer leurs difficultés d'ordre juridique, familial, financier ou social.

Un anniversaire, ça se fête. Cette année du 60^e a été jalonnée par plusieurs événements : une soirée de bienfaisance organisée par le Lions Club Genève Rhône, un culte radiodiffusé dédié au CSP à la Cathédrale Saint-Pierre, une sixième édition de l'événement « Jardins ouverts – cultiver le partage », une campagne de visibilité et une demande de soutien adressée à tous les ménages genevois, une pièce de théâtre « S.D.F. » de Michel Viala mise en scène par François Rochaix à l'occasion du 60^e anniversaire du CSP et du 40^e anniversaire de l'association Le Bateau Genève. Un rallye et une soirée dansante a réuni les collaborateurs, les bénévoles et des associations partenaires pour conclure cette année d'anniversaire.



Un anniversaire c'est aussi l'occasion de faire une pause, de se retourner sur le chemin parcouru, de se demander où l'on est et où l'on va. La démarche rétrospective a été faite sous la forme d'une « ligne du temps », accessible sur notre site internet www.csp.ch/60ans, et l'avenir a fait l'objet d'une réflexion entreprise par le comité et les collaborateurs sur les priorités stratégiques du CSP pour les années à venir. Avec les moyens dont nous disposons, est-ce que nous répondons aux besoins et aux enjeux d'une société en constante mutation ?

Les moyens dont nous disposons, ce sont d'abord les collaboratrices et les collaborateurs du CSP, dont les compétences et l'engagement sont reconnus de tous. Ce sont 137 bénévoles réguliers, sans lesquels le CSP ne pourrait fonctionner. Ce sont nos donateurs qui, par leur générosité, manifestent année après année leur solidarité avec les personnes en difficulté. A tous un chaleureux merci !

Louise MARTIN



Le mot du directeur

Les défis sont devant nous et les pauvres trinquent

La richesse de notre institution consiste à se remettre en question, à s'interroger sur les problèmes de société et à trouver les meilleures réponses. Avec notre comité, nous nous engageons dans une démarche délicate : celle de redessiner les contours du CSP et d'en dégager les priorités. Car, pour être prêts à répondre à de nouveaux défis, le CSP doit pouvoir disposer d'une assise financière solide. De tout temps, l'indépendance de notre institution lui a permis de donner des réponses rapides à des problématiques émergentes. Le CSP est connu pour « protester et proposer » ainsi que pour ses prises de position courageuses.

Dans un contexte de surcharge chronique de nos services de consultations et de ressources financières instables, l'avenir du CSP pose question. Le résultat financier 2014 est l'arbre qui cache la forêt : les legs et les dons exceptionnels ont été plus rares. Et la recherche de fonds s'avère de plus en plus complexe. Certains projets ne peuvent voir le jour qu'avec des financements spécifiques garantis pour trois ans. C'est notamment le cas de la nouvelle prestation pour les victimes de la traite des êtres humains.

Les neuf services du CSP sont en contact avec la grande précarité : leur mission consiste à accompagner les gens en détresse, quels que soient leur âge ou leur origine sociale ou socio-professionnelle, mais aussi à lutter contre les injustices sociales. La lutte contre la précarité passe par une vision claire des besoins et de l'adaptation de nos services à l'évolution de la société.



Or, aujourd'hui à Genève, on ne dispose toujours pas des outils d'observation et d'analyse permettant de coordonner nos actions et d'être certains de cibler toutes les personnes qui en ont besoin. Une politique durable de lutte contre la pauvreté devrait se doubler de mesures préventives. Elle implique aussi un changement des conditions-cadre économiques et sociétales. Le CSP estime entre 30% et 50% le taux de personnes en situation de pauvreté qui ne recourent à aucune prestation alors qu'elles y auraient droit. La honte de devoir demander de l'aide, le contrôle social qui s'immisce jusque dans la sphère privée par exemple, sont autant de facteurs qui peuvent expliquer ce non-recours aux prestations sociales.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement des collaborateurs du CSP sans lesquels nous n'aurions pu porter la parole des minorités oubliées ou stigmatisées, notamment dans les questions de baisse des prestations sociales, des sans-abris, des victimes de la traite des êtres humains ou de lourdeurs administratives incompréhensibles.

A toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus financièrement, qui nous ont apporté des meubles ou des vêtements, un immense merci! Sans vous, le CSP ne pourrait pas être actif sur le terrain de la justice sociale.

Alain BOLLE



Le mot du trésorier

En 2014, le total des dons et des appels a atteint 2'227'817 CHF et les subventions se sont montées à 655'446 CHF. Rappelons que ces dernières représentent seulement 7.4% des produits du CSP.

Depuis l'année dernière, nos recettes d'activité et d'exploitation ont progressé de 109'237 CHF passant à 4'058'017 CHF. Tous les secteurs d'activité du CSP y ont contribué. Le chiffre d'affaires des brocantes La Renfile et des boutiques a atteint 3'396'204 CHF, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente.

Nos charges 2014 se sont élevées à 8'648'082 CHF. L'essentiel de ce montant a été affecté aux missions, prestations sociales et projets.

Nous terminons l'année par un résultat positif de 163'827 CHF, grâce à l'attribution de 779'943 CHF du fonds de régulation, sans laquelle le CSP Genève aurait eu un déficit de 403'000 CHF.

Nous exprimons notre plus vive gratitude à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir les personnes les plus fragiles de notre société. C'est en effet grâce à nos généreux donateurs et aux produits de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines.

L'exercice 2014 a aussi été marqué par une baisse sensible des dons extraordinaires. Entre 2013 et 2014, ces derniers ont passé de 929'132 CHF à 212'637 CHF, soit une diminution de 716'495 CHF. Cela a eu un impact significatif sur le budget 2015, dans lequel nous avons injecté un tiers du solde du fonds de régulation, soit 503'105 CHF, au lieu des 712'000 CHF du début 2014.

La situation financière du CSP reste bonne, mais fragile. Elle demeure toujours hautement dépendante de l'évolution difficilement prévisible des dons qui nous sont faits, des subventions qui nous sont accordées et des résultats des brocantes et des boutiques.

Paul BARBEY



Comité

Membres

Louise Martin, **présidente**, dès le 29.04.2014
Marianne Extermann, **présidente**, jusqu'au 28.04.2014
Elisabeth Ray Tang, **vice-présidente**
Paul Barbey, **trésorier**
David Amsler
Aline Brückner-Bouvier
Alexandre de Senarclens
Didier Fischer
Henri Maudet
Jean-Michel Perret

Délégués du personnel

Adrien Busch
Anne Davoli
Sandra Lachal, depuis le 03.06.2014
Gustave Desarnaulds, jusqu'au 31.05.2014

Délégué de l'Eglise protestante de Genève

Gérard Capitaine, jusqu'au 30.04.2014
André Binder, depuis le 01.09.2014

Membres avec voix consultative

Alain Bolle, **directeur**
Anne Maia Falconnet, **responsable de l'administration et des finances**
Anne-Lise Thomas, **responsable de communication**

Secrétaire du comité

Jacqueline Bovet

Les membres du comité sont bénévoles et élus pour une période de 3 ans.
Ils sont rééligibles.



Remerciements aux partenaires et aux donateurs

Merci à tous les donateurs dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci à la Fondation Sesam et la Fondation OAK pour leur générosité.

Merci au Lions Club Genève Rhône et à ses membres pour la soirée de soutien organisée en faveur du Vestiaire social et qui a permis de récolter CHF 40'000.–.

Merci à l'Eglise protestante de Genève pour sa contribution de CHF 30'000.–.

Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament; en 2014, le montant des legs s'élève à CHF 17'079.81.

Merci aux entreprises ayant apporté un soutien financier au CSP en 2014, notamment Bory & Cie, Broillet SA, Brunschwig & Cie SA, Capital International, Cargill International SA, Comptoir Genevois Immobilier, Cosolutions SA, DSR, Dynagest SA, Eltex Electro-Téléphone SA, Ecobatir SA, Firmenich SA, Fortis & Hoog SA, Gonet & Cie, Imprimerie genevoise SA, Ingeni SA, Jérôme SA, JDH Immobilier SA, JTI SA, Lachenal Papiers-Peints SA, Lenimmo, Lions Club International de Genève, Prezenz, Procter & Gamble, Rabunal Electrostar, Studer Art SA, Société coopérative Migros Genève, Union Société Philanthropique Suisse-Genève, Vedia SA, Wibagest SA.

Merci aux entreprises qui ont œuvré bénévolement en faveur du CSP et du Vestiaire social Addax Petroleum, Bacardi, Cambridge Technology Partners, Crédit Agricole, Coutts Switzerland, Firmenich, International SOS, L'Oréal, ONU, Oracle, Procter & Gamble, WBCSD.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres (CHF 33'405.– recueillis en 2014). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière fragile.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2014

Anières-Vésenaz, Bernex-Confignon, Carouge, Champel-Malagnou, Chêne, Cointrin-Avanchets, Eaux-Vives, Mandement, Plan-les-Ouates, Saint-Pierre Fusterie, Troinex-Veyrier, Paroisse des 5 communes.

Merci également à Church of Scotland, Centre islamique de Genève, Couture de la paroisse protestante Prégny-Chambésy, l'Eglise Evangélique luthérienne, l'Eglise Française Réformée Evangélique de Bâle, l'Eglise Luthérienne Allemande Genève, Entraide de la Paroisse protestante de Cologny-Vandoeuvres-Choulex, Groupe de dames de la Paroisse de Châtelaine.

Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2014

Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bellevue, Carouge, Cartigny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Merci à l'Association Nicolas-Bogueret et à Naef Holding SA, partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

En 2014, le CSP a bénéficié de subventions:

Subventions du Canton de Genève

- Subvention monétaire de CHF 643'546.- du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le contrat de prestations.
- Subvention non monétaire de CHF 20'358.- du Département de l'urbanisme, pour le droit de superficie sur le terrain de la Renfile de Plan-les-Ouates et pour la mise à disposition de l'Atelier Galiffe.

Subventions de la Ville de Genève

- Subvention non monétaire de CHF 33'696.- du Département de la cohésion sociale et de la solidarité pour la mise à disposition des locaux du «Vestiaire social» commun CSP-Caritas.
- Subvention non monétaire de CHF 12'792.- du Département de la culture et du sport pour l'utilisation des piscines (Bel âge).
- Subvention non monétaire de CHF 3'180.- du Département de l'environnement urbain et de la sécurité pour la gratuité d'affichage publicitaire.
- Subvention non monétaire de CHF 892.- du Département de l'environnement urbain et de la sécurité pour la mise à disposition de matériel de fête. (60^{ème} anniversaire en novembre)
- Subvention monétaire de CHF 10'000.- du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en faveur du Fonds chômeurs.
- Subvention monétaire de CHF 5'000.- du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et de CHF 5'000.- du Département de la culture et du sport pour le spectacle «S.D.F.» en collaboration avec l'Association pour Le Bateau.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider financièrement les personnes en difficulté. B et C. de W., Barbour-Bagatelle, Alfred et Eugénie Baur, André & Cyprien, Comité philanthropique de la famille Firmenich, Edmond de Rothschild, Jean et Nicole Pfau Mercier, Pierre Demaurex, Gourgas, Des Gouttes, OAK, de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Alice et Karl Schenkel-Wagner, Sesam.



Administration et ressources humaines

Contrat de prestations

Depuis 2009, le CSP est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Ce contrat prévoit un soutien financier partiel pour trois services: l'Atelier Galiffe (accueil et occupation de personnes rencontrant certaines difficultés sociales ou psychologiques), le service social (gestion de budget et de dettes), le service juridique (aide et conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille).

Finances

Les produits du CSP sont à 73% composés de dons en argent et en nature (69% en 2013). Les dons en nature sont le fruit de ce qui est reçu dans les brocantes et boutiques. Les recettes d'activité et d'exploitation, dont une grande part représente des dons d'objets, revendus dans les brocantes et boutiques, ont permis de couvrir 43% du budget (42% en 2013).

En 2014, les dons monétaires ont représenté 30% du budget (27% en 2013, 27% en 2012).

Ressources humaines

Le CSP compte 46.6 postes équivalant à un plein temps pour 63 collaborateurs salariés, auxquels il faut ajouter 21 collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Les professionnels du CSP ont accueilli et encadré 5 stagiaires et 2 apprenants ainsi que 4 apprenants dans le cadre du programme Voie 2.

Au service des ventes, le CSP a accueilli et encadré 98 personnes au bénéfice d'un emploi temporaire fédéral individualisé, d'un programme emploi formation ou en lien avec un programme de l'aide sociale (86 en 2013).

En 2014 le taux de rotation du personnel est de 13%. Ce chiffre se compose entre autre d'un départ à la retraite et de la réinsertion sur le marché ordinaire du travail d'un collaborateur au bénéfice d'un emploi de solidarité. Les absences des employés du CSP pour les maladies de longues durées représentent 3.24% du personnel. Les absences pour maladies de longue durée concernant les emplois de solidarité (EdS) représentent 14.5% de ces effectifs. Ainsi, les absences pour maladies de longue durée de l'ensemble du personnel représentent 6.05% des effectifs.

Formation

Le CSP conforte son engagement comme entreprise formatrice avec l'accompagnement de stagiaires et d'apprentis 2^{ème} et 3^{ème} année (CFC d'employé de commerce).

Les collaborateurs du CSP ont développé leurs compétences professionnelles en effectuant 1029 heures de formation (1604 en 2013).

Représentation du CSP dans d'autres comités

Les collaborateurs du CSP sont présents dans une soixantaine de commissions, associations et instances officielles afin de mieux relayer les préoccupations des personnes en situation précaire qu'ils accompagnent.



Activités du CSP

Service aux réfugiés

Défense des demandeurs d'asile, soutien à la résolution de problèmes spécifiques à leur statut, recherche d'informations sur la thématique, prises de position, participation à des projets collectifs.

«Il n'y a jamais eu autant de réfugiés dans le monde depuis la Deuxième Guerre mondiale», voilà ce qu'annonce le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies. La guerre en Syrie, l'instabilité en Afghanistan et dans le Moyen Orient, la répression de minorités au Sri Lanka ou au Tibet et en Chine, la dictature en Erythrée et dans d'autres pays, tous ces drames poussent des millions de personnes à s'exiler pour chercher une protection. Certaines arrivent en Suisse, même si ce n'est qu'une infime minorité puisque trois réfugiés sur quatre restent dans un pays dit «du Sud».

Dans ce contexte, l'activité du service aux réfugiés se justifie plus que jamais. En 2014, nous avons pour la première fois dépassé la barre des 900 personnes venues consulter nos permanences juridiques. Les ressortissants syriens étaient les plus nombreux, suivis des Erythréens, puis viennent les Somaliens et les Nigériens.

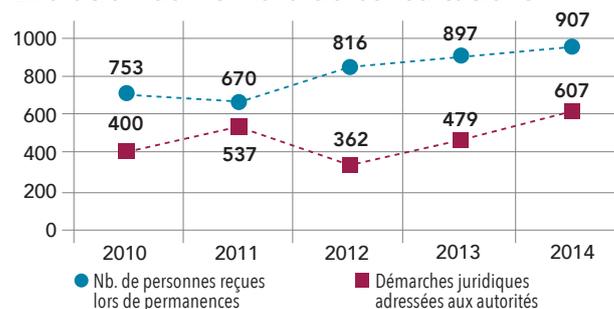
À noter que, pour la première fois, une requête adressée à la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg a abouti en notre faveur: la Suisse a été condamnée, et les juges ont reconnu qu'un demandeur d'asile que nous suivions depuis plusieurs années avait le droit de séjourner en Suisse auprès de ses enfants. Belle victoire ! Celle-ci n'aurait pas été possible sans le soutien du Centre suisse pour la défense des droits des migrants (CSDM) dont le CSP a étroitement soutenu le lancement. Ce centre devrait permettre dans le futur de poursuivre la défense juridique au niveau supranational – un enjeu essentiel puisqu'il n'existe qu'une seule instance de recours sur le plan national dans le

domaine de l'asile, alors que les intérêts en jeu sont majeurs.

Par ailleurs, les conditions d'hébergement des demandeurs d'asile ont beaucoup occupé notre secteur. D'une part, se développe une inquiétante tendance à «loger» les demandeurs d'asile dans des abris de protection civile où ils s'entassent pendant de longs mois. D'autre part, certains centres d'hébergement sont en mauvais état et «accueillent» toujours plus de personnes. De mauvaises conditions d'hébergement pèsent sur la santé et sur la sécurité de leurs habitants, et par conséquent sur leurs possibilités de tourner la page d'un exil douloureux et de s'intégrer dans leur société d'accueil. L'incendie qui a fait de nombreuses victimes – dont un mort – à la mi-novembre au foyer des Tattes a provoqué une crise révélatrice de nombreux problèmes en matière d'hébergement et d'encadrement social des demandeurs d'asile.

Enfin, le projet de restructuration de toute la procédure d'asile que projette le Conseil fédéral a continué de mobiliser nos forces sur un plan plus politique. En effet, fort de son expérience de terrain, le CSP doit faire connaître sa position et tenter d'influencer les mesures à venir tant auprès des autorités que des parlementaires fédéraux, qui en 2015 commenceront à traiter de ce nouveau – et enième ! – projet de révision de la loi sur l'asile.

Evolution du nombre de consultations



Service social

Appui personnalisé lors de démarches administratives, interventions auprès des services officiels et privés, conseils précis sur la gestion de budgets, conseils en matière d'assainissement de dettes, soutien psychosocial.

Canton de Genève: quand les «sans-logis» rencontrent les «mal-logés»...

Les conséquences pour celles et ceux qui n'ont pas de logement sont toujours aussi évidentes et désastreuses pour le plus grand nombre. En effet, est-il nécessaire de rappeler que l'accès à un chez soi permet, d'après la théorie d'un célèbre psychologue américain¹, de satisfaire en grande partie ses besoins physiologiques dans un environnement empreint de stabilité et de sécurité? Dans la pratique, les situations que nous suivons, confirment bien entendu le fait que la construction d'une pyramide est inévitablement associée à la robustesse de son socle. Néanmoins, nous avons le regret de constater que ce solide conique a souvent une base polygonale fissurée ou mal façonnée précisément à cause du manque cruel de logements dans le canton et de toute la spéculation qui en découle...

Etat des lieux de quelques situations que nous jugeons préoccupantes

La rareté de l'offre en matière de logement a créé une nouvelle profession très à la mode dans le marché de l'emploi actuel: «marchands de sommeil». En effet, nous constatons que ces derniers profitent de la vulnérabilité d'une partie de la population en sous-louant quelques mètres carrés, pour plusieurs centaines de francs, à partager naturellement avec des colocataires.

D'autres, un peu plus chanceux, trouveront aussi une sous-location officielle mais avec un logement un peu plus spacieux. Malgré l'espace supplémentaire indispensable à la couverture de leurs besoins primaires, ces sous-locataires ne pourront pas d'office demander une allocation logement. En effet, l'Office cantonal du logement et de la planification fon-

cière (OCLPF) traite les dossiers seulement si la personne peut présenter un contrat de sous-location dûment établi avec l'accord de la régie. En plus de cette réalité, les sous-locataires qui ne pourront pas se domicilier officiellement à l'adresse où ils vivent (démarche à introduire auprès de l'Office cantonal de la population), n'auront eux, pas accès à leur minimum vital de l'Hospice général (si leur situation financière le justifiait bien évidemment).

Certains contribuables genevois, un peu mieux lotis (puisqu'au bénéfice d'une sous-location officielle ou d'un contrat de bail), ne pourront toujours pas prétendre à une allocation logement car ils habitent dans un logement où le prix du loyer est trop cher par rapport à d'autres appartements construits à la même époque. Dans une telle situation, il est conseillé de s'adresser à l'association des locataires (AsLoca) afin d'évaluer une éventuelle baisse de loyer.

Pour clore cette liste non-exhaustive des conséquences liées au manque de logement, nous avons décidé d'accorder quelques lignes aux couples séparés ou divorcés qui continuent de vivre sous le même toit précisément car l'un des deux adultes ne parvient pas à trouver une solution pour se reloger. En plus des tensions que l'on peut aisément imaginer dans de telles situations, l'Hospice général évalue toujours ces dossiers sous l'angle du couple ou de la famille. Par conséquent, si l'un des adultes/parents dépendait totalement financièrement de l'autre (avant la séparation), cet état de fait perdure après la séparation ou le divorce tant que la domiciliation est commune! En d'autres termes, l'adulte sans revenus ne peut pas prétendre à la délivrance de son minimum vital.

Vous aurez donc compris que l'article 38 de la Constitution genevoise «*Le droit au logement est garanti. Toute personne dans le besoin a droit d'être logée de manière appropriée.*» et l'article 41 al.1 lettre e. de la Constitution fédérale de la Confédération suisse «*La Confédération et les cantons s'engagent,*

¹ Abraham MASLOW

en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que: ... toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables...» sont sérieusement mis à mal dans notre canton et que les conséquences qui en découlent ne mettent de loin pas nos concitoyens...à l'abri.

Face à une telle problématique, nous conseillons bien entendu aux consultant(e)s de déposer des demandes de logement dans les différents organismes de logements subventionnés pour autant qu'ils soient au bénéfice d'une autorisation de séjour et domicilié(e)s officiellement dans le canton depuis au moins deux années. En fonction de la précarité des situations, nous écrivons aussi parfois des lettres de soutien. En effet, à nos propres limites professionnelles s'ajoutent celles des destinataires comme en témoigne une des réponses souvent reçues suite à l'envoi d'un courrier «*Nous vous informons que nous avons en suspens plus de 3'800 inscriptions et qu'en raison de la pénurie qui sévit actuellement dans notre canton, il nous sera extrêmement difficile d'examiner rapidement la requête de Monsieur D.*». Spécifiquement pour les personnes qui se présentent à l'une de nos permanences, nous remplissons avec eux le formulaire de l'Association Nicolas-Bogueret, une des nombreuses associations créées par le Centre social protestant, qui est propriétaire de logements. Quand un appartement est libre, plusieurs locataires sont présélectionnés par nos soins mais la liste d'attente est proportionnelle aux difficultés de nos consultant(e)s et à notre impuissance... qui est grande.

Chiffres

	2012	2013	2014
Dossiers actifs	785	817	899
Nombre de dossiers par EPT (emploi équivalent à un plein temps)	178.4	185.7	204.3
Permanences: nombre de personnes (demandes téléphoniques et rendez-vous)	1520	1413	1445

Service juridique

Prestation qui offre des consultations généralistes avec une approche sociale du droit: droit des étrangers, droit administratif, droit de la famille, droit du travail et droit des assurances sociales.

Le service juridique du CSP victime de son succès ?

Présent dès la création du CSP, le service juridique est l'un des services phares de l'institution. Il offre à la population genevoise des renseignements juridiques et accompagne ses consultants dans des démarches légales devant les administrations et les tribunaux. Menées par quatre juristes professionnels et pour un temps de travail total de 2,8 postes, les consultations sont, pour l'essentiel, gratuites et ouvertes à tous.

La première source d'entrée des nouvelles situations est constituée par une permanence téléphonique qui se tient le lundi et le jeudi matin. Si nous sommes habitués depuis des décennies à une surcharge chronique de cette permanence – les consultants doivent souvent appeler à plusieurs reprises pour nous atteindre – nous constatons également ces dernières années qu'un nombre croissant des cas à traiter nous parviennent par d'autres canaux. De plus en plus, d'autres associations actives dans le travail social à Genève, mais également des institutions publiques, telles que les Hôpitaux universitaires de Genève, l'Hospice général, les écoles, le Service de protection des mineurs de l'Etat de Genève ou encore les tribunaux nous adressent les situations dont elles ne savent que faire. Ces affaires sont, par définition, rarement simples puisqu'elles concernent des problématiques que ces institutions n'ont pas réussi à traiter elles-mêmes. Aujourd'hui, avec une moyenne de 100 dossiers actifs par juriste et plus de 965 dossiers traités pendant l'année 2014, le service juridique est en état d'engorgement chronique et peine à faire face à la demande. Les juristes, qui vouent l'entier de leur temps disponible au traitement, souvent dans l'urgence, de cas individuels, ne peuvent plus consacrer

une partie de leurs forces à d'autres tâches pourtant cruciales.

En effet, placés au cœur des problématiques sociales et juridiques de la Cité, il paraît également essentiel qu'ils puissent intervenir dans les médias et informer le monde politique afin que leurs connaissances et leur expérience servent à faire avancer le droit et à améliorer les pratiques administratives.

La judiciarisation croissante de la vie en société est probablement la première explication de notre surcharge mais aussi la quasi-absence d'alternatives comparables sur la place de Genève.

Malheureusement les perspectives d'amélioration de cette situation ne sont pas bonnes à moyen terme puisque la demande d'aide restera encore longtemps très supérieure à nos forces et que l'impossibilité d'allouer plus de moyens à ce service, au vu des contraintes budgétaires auxquelles le CSP doit faire face, ne nous permet pas d'espérer rapidement des renforts.

Il serait néanmoins regrettable qu'un service unanimement reconnu pour son utilité, sa disponibilité et la qualité de son travail se noie sous le poids de ses dossiers.

Nombre de consultations

	2012	2013	2014
Permanences			
demandes téléphoniques	1504	1430	1476
rendez-vous	-	-	-
Entretiens	1419	1431	1394
Dossiers traités	938	896	956

Une aide aux victimes de la traite des êtres humains

La traite des êtres humains est une réalité qui existe depuis longtemps dans notre pays. Elle concerne tant l'exploitation sexuelle que l'exploitation de la force de travail. Si elle a longtemps été passée sous silence ces der-

nières années, une attention nouvelle lui est portée. La Suisse s'est ainsi engagée au niveau international en ratifiant la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. Sur le plan national, elle a adapté sa législation pour assurer une meilleure protection aux victimes. Les cantons se sont également organisés afin de mieux coordonner la protection des victimes et la poursuite des auteurs.

Le CSP s'est pleinement engagé dans cette nouvelle dynamique; depuis le mois d'août 2014, deux juristes répondent, tous les après-midi, à une help line gratuite et confidentielle réservée aux victimes et aux témoins de la traite des êtres humains (0800 20 80 20).

Notre nouvelle activité a poussé le CSP à devenir un acteur important du mécanisme de coopération administrative genevois de lutte contre la traite mis en place par les autorités. Au-delà d'une première écoute attentive et de conseils juridiques généraux, nous offrons aux victimes un suivi gratuit dans les procédures touchant au droit des étrangers et au droit du travail. Le type d'exploitation que nous rencontrons le plus fréquemment à Genève est en effet celui de la force de travail.

Les personnes qui viennent nous consulter sont fragilisées par leur vécu et vivent souvent dans la peur et l'incertitude quant à leur avenir. Elles se trouvent pour la plupart d'entre elles sans autorisation de séjour et craignent d'être renvoyées dans leur pays si elles agissent contre les auteurs de leur exploitation.

Le processus de résilience exige une certaine stabilité. Il est donc nécessaire que les victimes puissent sortir de l'incertitude. Cela passe en premier lieu par l'explicitation de leurs droits. Aussi, nous prenons le temps d'instaurer un lien de confiance qui nous permettra de les aider au plus près de leur volonté. Ce pourra être en déposant en leur faveur une demande d'autorisation de séjour - le temps d'une éven-

tuelle procédure pénale ou à plus long terme - en les accompagnant dans la préparation d'un retour dans de bonnes conditions, en déposant pour elles une demande auprès du tribunal des Prud'hommes contre leur employeur/exploiteur, etc. Pour ce faire, nous avons à cœur de travailler en étroite collaboration avec les autres associations ou institutions présentes sur le terrain afin de coordonner au mieux nos actions et d'assurer ainsi leur cohérence (centre LAVI, foyer Au Cœur des Grottes, Service d'aide au retour de la Croix-Rouge, etc.).

Consultation Couples et Parents

Soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation ou dans leur rôle de parents. L'objectif principal, par le dialogue et la réflexion commune, est d'aider le couple à trouver ses propres solutions à ses difficultés ou alors à prendre une décision réfléchie de séparation qui tienne compte des besoins des enfants.

Aux consultations qui s'adressent prioritairement aux personnes à revenu modeste, s'ajoutent les activités de prévention. C'est ainsi que la collaboration avec les autres services genevois de consultation a été poursuivie avec l'animation conjointe des soirées mensuelles d'information sur les besoins de l'enfant dans la séparation.

Une diversité de demandes pour un accueil « bas seuil » :

Pedro et Maria*, originaires d'un pays d'Amérique du Sud, sont venus en Suisse pour trouver du travail. Maria travaille comme employée de maison mais Pedro peine à trouver un emploi. Les difficultés socio-économiques ébranlent la relation au point que Pedro passe beaucoup de temps sur les sites de rencontres et ne s'investit plus dans son couple.

Un père séparé consulte pour savoir comment agir dans les difficultés qu'il rencontre avec la mère de son fils de trois ans, dont il a obtenu l'autorité parentale conjointe par décision de

justice. La communication entre les parents est mauvaise. Le père s'inquiète car l'enfant présente un retard de langage et la mère refuse le traitement de logopédie préconisé par les éducatrices de la crèche.

Une femme en état de choc et en pleurs se présente à la réception du CSP. Reçue en urgence, elle explique que son mari l'a encore violemment frappée pendant la nuit et qu'elle ne supporte plus la situation. Elle demande quelles sont les démarches à entreprendre pour se protéger, elle et ses enfants.

Un couple dont l'enfant est décédé il y a dix ans s'est muré dans le chagrin et s'est distancé de son entourage. Le besoin de Monsieur de renouer les liens avec ses frères ravive la souffrance et les malentendus familiaux liés au décès et suscite l'incompréhension de son épouse qui se sent abandonnée.

Corinne et Gilhermo*, tous deux au chômage, font face à de graves ennuis financiers qui exacerbent les problèmes de communication entre eux. De violentes disputes éclatent lors desquelles les différences culturelles sont pointées pour justifier les problèmes relationnels du couple : soutien à la famille brésilienne de Monsieur jugé abusif par Madame, rejet de leur entourage en Suisse, difficulté à retrouver un emploi. Cette situation de crise ravive les histoires personnelles douloureuses des conjoints qui ne parviennent plus à s'écouter.

Chiffres

	2010	2011	2012	2013	2014
Dossiers actifs	127	113	119	104	96
Entretiens réalisés	398	362	430	360	282

Bi-culturalité

36 couples monoculturels

dont 24 suisse-suisse et 12 mono étranger

60 couples biculturels

dont 46 suisse-étranger et 14 origines différentes

La baisse du nombre d'entretiens est liée à un manque d'effectif en 2014. En 2014, 39 nationalités issues des cinq continents sont représentées. La composante biculturelle de nos consultants reste donc une caractéristique essentielle de la Consultation Couples et Parents.

* Prénoms d'emprunt

En 2014, plus de la moitié des couples qui ont consulté ont des enfants. Près d'un quart des situations touchait la parentalité dans la séparation.

Classes de revenu

En 2014, 58,4% des couples qui ont fait appel à la Consultation Couples et Parents pour un problème relationnel ou familial avaient un revenu net commun inférieur à 6500 CHF mensuels. Ce pourcentage s'élève à 75 % si l'on y ajoute la tranche médiane (salaire cumulé du couple inférieur à 8000 CHF). Ces chiffres démontrent la nécessité d'offrir des consultations de couple qui soient accessibles à tous. La vocation d'accès bas seuil de la Consultation du CSP est également favorisée par l'absence d'identification à un lieu thérapeutique.

Bel âge

Ouvert à toute personne intéressée dès 55 ans, organisation d'ateliers, de sorties, de rencontres et de séjours afin de permettre aux séniors d'entretenir leurs capacités physique et mentale, de préserver, de maintenir et d'améliorer leur qualité de vie.

Une année intense et des activités rajeunissantes

Parmi les nombreuses activités, organisées chaque année, différentes rencontres ont eu lieu comme les séjours en Suisse et à l'étranger, les après-midi de sorties et de marche, des spectacles, des conférences, autour de thèmes riches et variés, notamment pour marquer le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Il y eut aussi un nouvel atelier « Comment améliorer sa mémoire » animé par la doctoresse A.-C. Juillerat Van der Linden, qui a rencontré un vif succès et qui sera certainement renouvelé dans le futur. A cela s'ajoute, la 40^{ème} année consécutive d'un séjour qui se déroule en Italie, à Lido di Jesolo (sur la lagune, en face de Venise). Pour remercier Bel âge de sa fidélité, l'hôtelier a non seulement organisé une grande fête et remis une coupe à cette occasion mais a offert une nuit d'hôtel en pension complète à tous les participants présents en 2014.

Il est difficile de ne pas partager avec vous le vif succès que Bel âge rencontre depuis de longues années et qui pousse ses membres à s'inscrire aux activités rapidement, parfois longtemps à l'avance. Il faut souligner que depuis 2012, le montant de la cotisation annuelle intègre le coût de la majorité de ces activités, à l'exclusion des séjours.

Pendant 2014, à l'instar d'autres services du CSP, Bel âge a consacré plusieurs séances de réflexion et des travaux afin de développer et de diversifier son offre de loisirs et d'accompagnement, pour répondre toujours mieux aux défis que rencontrent les seniors aujourd'hui.

Dans sa mission, Bel âge considère la lutte contre l'isolement comme une de ses priorités. Comme l'espérance de vie augmente significativement ainsi que le nombre de seniors, il est important de poursuivre l'organisation de diverses activités auprès d'eux afin qu'ils continuent à maintenir régulièrement des liens sociaux. Cette thématique est également prise en compte de manière transversale, notamment par une trentaine d'associations d'aînés qui se mobilisent au sein de la Plateforme d'associations d'aînés de Genève.

Le CSP remercie sincèrement Gilbert Rinolfi, qui pendant plusieurs années a apporté un soutien administratif régulier au bureau de Bel âge, et qui a décidé de mettre fin à sa collaboration. Remercions aussi Danielle Allène-Meusy et enfin toutes les personnes bénévoles qui œuvrent pour que les activités de Bel âge soient de belles rencontres, humaines et chaleureuses !

Transport en minibus

Service destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'hôpital des Trois-Chêne, à l'Hôpital de Loëx et l'Hôpital de Bellerive.

Le Centre social protestant offre, grâce notamment au soutien financier des Hôpitaux Universitaires de Genève, un service de transport gra-

tuit quatre fois par semaine pour accompagner des personnes âgées (quatrième âge) ou à mobilité réduite vers l'Hôpital des Trois-Chêne, l'Hôpital de Bellerive et l'Hôpital de Loëx afin de rendre visite à un conjoint ou un proche. Pour les Trois-Chêne, Belle-Idée et Bellerive, les navettes ont lieu tous les lundis et mercredis après-midi alors que les mardis et vendredis, c'est le site de Loëx qui est desservi. Quel que soit le temps, un chauffeur bénévole vient chercher les personnes à leur domicile pour les emmener à la gériatrie, à l'aller comme au retour, permettant ainsi deux heures de visite lors de ces après-midi.

Il est primordial de relever l'engagement de tous nos fidèles chauffeurs bénévoles sans qui ce service ne pourrait pas exister. Grâce à leur dévouement, leur engagement et leurs compétences, le minibus du CSP circule dans tout le canton. Il devient aussi une plateforme d'échanges et de rencontres pour des personnes fragilisées qui vivent des moments difficiles.

Durant l'année écoulée, le minibus a parcouru 10'790 kilomètres pour transporter 809 personnes.

Les nombreux entretiens téléphoniques liés à l'organisation de cette prestation fournissent un accompagnement, une écoute, et permettent de tisser des liens avec une population souvent isolée. Selon leurs propres dires, ce service est vraiment «extraordinaire» et soulage grandement les familles.

Atelier Galiffe

Lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou non socialisées, atteintes dans leur santé psychique. La seule condition de participer à un atelier réside dans la capacité de ces personnes à entrer dans un espace collectif.

Jour après jour, des personnes connues, d'autres non, poussent la porte de l'Atelier Galiffe. Autant de façons d'y entrer! Aussi di-

verses que les personnes: de la discrétion, voire de l'effacement, à une entrée plus «conquérante».

Accueillir et respecter la diversité des personnes est l'une des priorités de notre travail. A l'écoute de ce que les usagers offrent, leurs élans et leur fatigue, leurs colères et leurs coups de cœur, leurs lassitudes et leurs questions, nous sommes interpellés quotidiennement sur la façon dite normale d'être de ce monde: vaillant dès le matin, actif, créatif, désireux de poursuivre des objectifs, de construire des projets... Une société d'efficacité et de résultats attendus manifeste son uniformité et son sens de l'utilitarisme; il lui faut alors des acteurs performants. Et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, échappent à cette norme sont stigmatisés. Ils en souffrent. A leur fragilité personnelle, s'ajoute le poids de leurs différences par rapport à celui qui censément habite la norme. Souvent les personnes qui fréquentent l'Atelier Galiffe parlent de cette blessure ravivée lors de chaque contact avec ceux qui occupent une place dite active dans la société.

Pourtant une santé assimilée à un état qui ne connaît ni fatigue ni lassitude est de l'ordre du fantasme. En effet, être en bonne santé, n'est-ce pas aussi reconnaître les temps creux, les vides, l'absence de désir momentanée de toute existence?

Veiller à faire vivre une certaine unité au sein de l'Atelier Galiffe est un autre aspect prioritaire de notre travail. Non pas l'unité d'une société qui éliminerait ceux qui n'y participent pas. Cette unité-là est chimérique. Allons-nous vivre sans malades, sans étrangers, sans risques, sans attentes? Ce que nous tentons à l'Atelier Galiffe est de créer de l'unité à partir de la pluralité – protégeant ainsi d'un chaos dû à trop d'individualisme; en acceptant un certain retrait de ce monde, voire de soi-même, parce que parfois supporter les autres peut devenir trop difficile; en acceptant les jours qui défilent sans intérêt, à peine habités par des levers tardifs et quelques tâches

en pointillés; en faisant appel à l'imagination et à la créativité ou ce qui s'apparente à la déraison peut être transmis; en dépassant le fonctionnel, le factuel, pour privilégier la rencontre au-delà de la souffrance. Ainsi, à force de bribes de dialogue, d'errance, de cheminement, un compagnonnage précieux peut s'établir.

Ce nouveau lien, aussi ténu soit-il, permet l'échange de regards différents autour de soi, ouvre des espaces de compréhension nuancés sur la vie, ses impasses et ses détours, cultive avec bienveillance la force et l'unicité de chacun, loin de toute standardisation, afin que demain puisse être différent d'aujourd'hui.

Non pas pour de bons sentiments. Mais parce que cette unité-là échappe au règne de la conformité et de l'uniformité, ménageant à chacune et à chacun un destin plus ouvert.

Chiffres

	2012	2013	2014
Occupation par 1/2 journée (nombre de personnes)	24,48	21,95	22,79
Rentiers AI	78%	69%	76%
Femmes	57%	61%	64%
Hommes	43%	39%	36%

Service d'insertion

Accueil et encadrement de personnes marginalisées par le marché du travail, appui dans leurs démarches de réinsertion professionnelle.

L'année 2014: Plusieurs pistes d'évolution

Emmaüs, Caritas, Réalise... Le nom des structures d'insertion par l'activité économique est bien connu de tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre l'exclusion. Chacune met en œuvre des programmes, souvent performants, pour aider des personnes éloignées de l'emploi et qui rencontrent des difficultés sociales à se réinsérer dans le monde professionnel. En 2014, 44% des personnes ayant effectué une mesure au sein de notre Buanderie ont retrouvé, quatre mois après la formation, un emploi durable. Ce qui confirme que la pres-

tation du CSP en matière d'accompagnement individualisé est un plus pour toute personne en recherche d'emploi!

Au cours de l'année 2014, nous avons accentué notre volonté de nouer le meilleur partenariat possible avec les services de l'Etat concernés par l'insertion. Le service rencontre désormais régulièrement les directions des trois principaux organismes publics qui la régissent dans le Canton: L'Office cantonal de l'emploi et le Service des emplois de solidarité (OCE) et le Service de réinsertion de l'Hospice général (SRP). Ajoutons que depuis 2014, nous sommes désormais membre d'Insertion suisse. Cette association regroupe aujourd'hui près de 170 organisations actives dans l'insertion professionnelle et sociale.

Le public cible

- Les collaborateurs en statut EdS*: avec l'aide à la formation par la Fondation Hans Wilsdorf, du projet Carrefour formation emploi de CERTIS et le financement de projet personnalisé par le CSP, plus de la moitié des collaborateurs ont monté un projet de réinsertion professionnelle. Et depuis 2008, 8 personnes sur 39 accueillies ont retrouvé un emploi durable sur le marché ordinaire.
- Les personnes suivies au sein de l'Hospice général dans le cadre de l'activité professionnelle de leur CASI**.
- Des personnes en apprentissage
- Des personnes en stage

La construction d'un projet professionnel au CSP s'inscrit dans un accompagnement plus large intitulé: l'accompagnement socio-professionnel. Chaque étape a son rôle à jouer pour passer d'un changement subi (la perte d'emploi) à un changement choisi (un nouveau travail).

Nous avons aussi développé un partenariat avec Intégration Pour Tous (IPT). IPT a pris en charge six personnes au sein du dispositif « Passerelle vers l'emploi ».

* Emploi de solidarité
** Contrat d'aide sociale individuel



Il convient de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bénéficié d'une mesure au CSP et qui ont effectué un travail important pour notre institution en recevant souvent une modeste rétribution du chômage ou de l'HG.

Chiffres 2014

Statuts	Brocante La Renfile Plan-les-Ouates	Brocante La Renfile Meyrin	Buanderie	Boutiques	Total
HG CASI - RMCAS	25	10		15	50
Formation buanderie			8		8
Formation initiale (programme Voie 2)		4			4
Autres			3		3
Total	25	14	11	15	65

* Hors programme buanderie

Service des ventes

Activités qui mettent à disposition des personnes à revenu modeste des vêtements et des objets de coût très modéré. Le CSP par ce biais favorise le traitement et la revalorisation des textiles, comme d'autres formes de recyclage. Ce service contribue notablement au financement des activités du CSP.

L'unicité des personnes, l'unicité des biens

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »
Antoine Houdar de la Motte, 1719

Plus de 200'000 passages en caisse ont été enregistrés en 2014, soit une augmentation de 7% par rapport à 2013. Il est réjouissant de voir le nombre de clients croître d'année en année : cela correspond également à une augmentation du chiffre d'affaires annuel. Le nombre d'objets à vendre a augmenté, la quantité de marchandises vendues a augmenté, l'investissement des collaboratrices et collaborateurs a également nécessité un élan supplémentaire : 3'200 ramassages à domicile ont été effectués tout au long de l'année, impliquant une importante activité de tri et de recyclage avant la vente ou le rebut.

Le personnel

Au service du ramassage, à l'atelier de valorisation des textiles, dans les ateliers, dépôts et magasins, aucune personne n'est réduite à sa simple utilité. Chacun est autre. Les responsables doivent tenir compte des statuts différents (il peut y en avoir jusqu'à huit), des collaborateurs qui ne sont pas tous des employés. Ils apportent leur contribution à la vie de cette activité, à la réalisation des objectifs financiers, chacun selon ses possibilités. Les formations sont différentes, les motivations plus ou moins fortes, les cultures d'une grande diversité, les connaissances du monde du travail inégales. Ces diversités font la richesse de l'ensemble des ressources en personnel de ce service. Le respect des particularités oblige à la souplesse ; mais il faut faire comprendre la nécessité d'un fonctionnement identique pour tous, orienté vers l'efficacité si ce n'est l'efficience.

Brocantes La Renfile et Boutiques

Des clients se contentent de visites régulières (parfois tous les jours) dans un seul lieu de vente, d'autres apprécient de découvrir les nouveaux arrivages dans chaque boutique ou chaque brocante.

Aucun magasin n'est le même, ce qui fait son attrait, ce qui intéresse ou amuse les clients. Les boutiques ont connu un fort développement ces dernières années. En effet, l'offre de vêtements, accessoires et chaussures s'est accrue.

Les responsables s'attachent à déplacer, changer, présenter autrement. Simples gestes commerciaux? Pas seulement: c'est d'abord l'occasion d'examiner la qualité de ce qui était à la disposition des clients. C'est également parfois l'occasion de faire le ménage, de dépoussiérer. Les clients cherchent les différences; il est facile de leur en proposer pour peu que le travail d'arrangement, d'organisation soit préparé, réalisé jour après jour. Si l'uniformité est ennuyeuse, la diversité est créatrice d'intérêt. Les quatre responsables des boutiques l'ont bien compris qui toutes s'attachent à changer les vitrines, orienter différemment vêtements, chaussures, petits meubles, vaisselle et bibelots sur les étagères et les présentoirs. Elles vont maintenant régulièrement dans les Renfiles chercher ce qui correspondra le mieux au goût des clientes et clients qu'elles connaissent.

L'atelier de valorisation textile

Atelier de réinsertion, de recyclage, de production, les collaboratrices y voient passer environ trois cents tonnes de textiles et chaussures par année. Chaque objet sera examiné et valorisé afin d'alimenter les rayons vêtements des brocantes et des boutiques. Cet atelier peut proposer du travail à une dizaine de personnes. Actuellement, il manque du renfort. Cet atelier traite une très importante partie de la marchandise offerte par la population genevoise au CSP. Le solde est reçu, trié et vendu directement dans les boutiques ou à La Renfile de Plan-les-Ouates. Quant à la vente de textiles, chaussures et accessoires, elle représente

maintenant 40% du chiffre d'affaires global du service des ventes du CSP.

La clientèle

Indissociable des lieux de vente bien sûr, elle est l'objet de toute l'attention du personnel.

Souvent se pose la question de la clientèle-type. En bref, on peut dire qu'il y a autant de clients différents que d'objets présentés, le but étant que chacun trouve ce dont il a besoin ou qui lui ferait plaisir. L'année 2014 a de nouveau représenté un record en termes de chiffre d'affaires, plus de 3'350'000 CHF et de tickets de caisse (plus de 200'000)!

Les événements ponctuels

- de la vaisselle a été fournie au musée de l'Ariana pour des expositions;
- des meubles ont été mis à disposition de trois troupes de théâtre;
- des vêtements ont été offerts en faveur de deux orphelinats au Vietnam;
- des habits ont été donnés à l'Agora ainsi qu'aux prisons de Frambois et de Champ-Dollon.

Des collaborateurs de plusieurs entreprises du canton sont venus prêter main-forte aux collaborateurs des brocantes La Renfile durant des journées de volontariat d'entreprise.

Conclusion

Ce texte se veut le reflet de la très grande diversité vécue tous les jours dans les magasins et services du CSP. Une grande richesse, qui confine parfois à la complexité, est le gage de la vive animation qui règne dans chacun des lieux de vente, chacun des ateliers.

Tout le service des ventes s'attache à participer au développement des activités du CSP, grâce à l'engagement des collaboratrices et collaborateurs aux statuts très divers et à la fidélité de sa clientèle, toujours plus nombreuse.

Que les uns et les autres soient ici chaleureusement remerciés!

Evolution des chiffres d'affaires

2012	
TOTAL	3'287'071.72
2013	
TOTAL	3'439'949.00
2014	
TOTAL	3'350'964.00

Nombre de ramassages auprès des particuliers

	2011	2012	2013	2014
Nombre de ramassages	3602	3814	3625	3382
Valeur moyenne par ramassage (CHF)	839	861	924	990

Quantité de textiles reçus

2009	2010	2011	2012	2013	2014
128.7t	145.6t	253.7t	282t	260t	350t

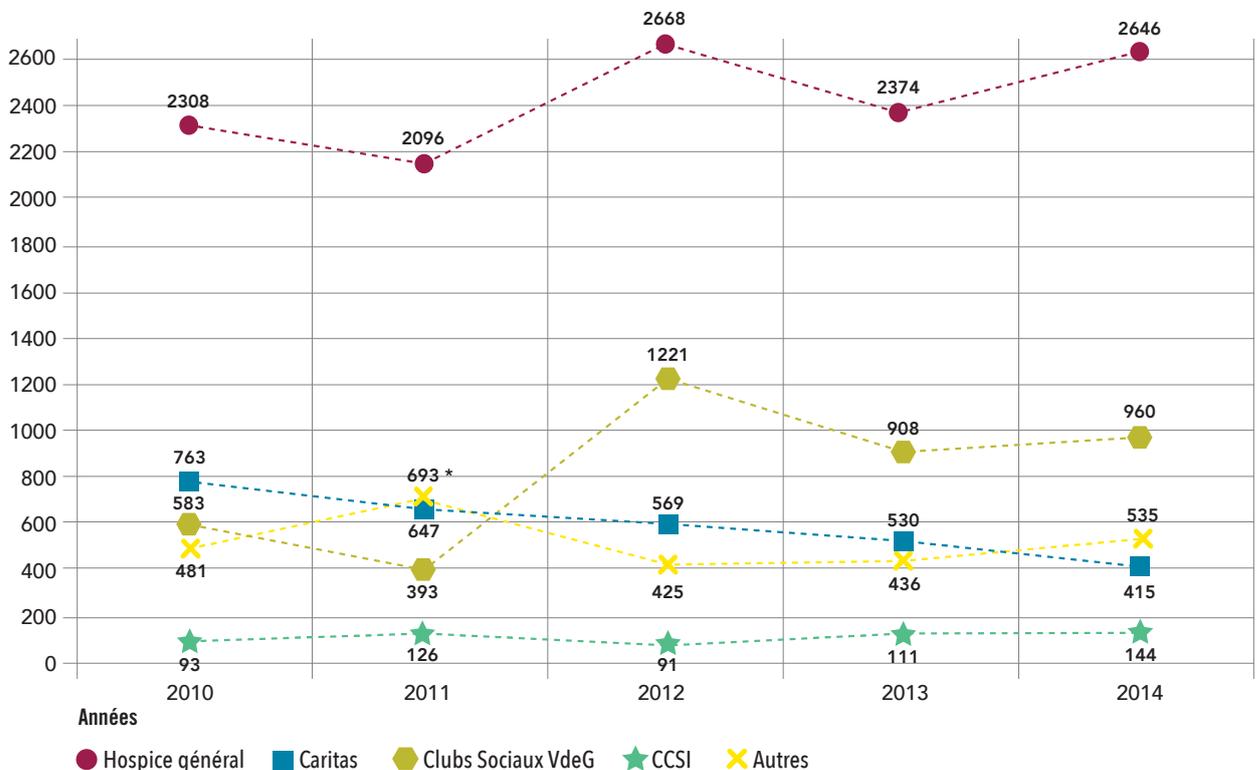
Vestiaire social

Distribution de vêtements et de chaussures à des personnes démunies (en cogestion avec Caritas).

Le Vestiaire social a une fois encore largement rempli sa mission en permettant à 4809 personnes de se vêtir gratuitement. Les équipes en place ont déployé toute leur énergie, mis en œuvre leur savoir-faire et se sont beaucoup investies afin que le Vestiaire social remplisse au mieux sa mission.

La Fondation Sesam a réitéré sa contribution au Vestiaire social en offrant 3'000 paires de baskets d'hiver neuves pour les hommes et les enfants en plus des 3'000 autres paires de chaussures déjà offertes l'année précédente, ce qui, combiné avec les divers dons de la population, a permis de répondre à la demande de nombreuses personnes démunies.

Origine des bons distribués aux bénéficiaires du Vestiaire social



Une dizaine d'entreprises ont effectué des journées de volontariat au Vestiaire social, des collectes d'habits, parfois les deux à la fois. Elles ont ainsi pu découvrir le travail du Vestiaire social et donner un coup de main fortement apprécié.

Le Lions Club Genève-Rhône a organisé une soirée de soutien en faveur du Vestiaire social, laquelle a permis de récolter 40'000 francs. Ce montant permet d'acheter des vêtements indispensables (sous-vêtements, chaussettes, etc.) lorsque nous n'en avons pas suffisamment en stock.

Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui œuvrent fidèlement au Vestiaire social, et sans qui cette action ne pourrait être menée. Un remerciement également à la population genevoise qui répond généreusement à nos appels de vêtements.

Nombre de bénéficiaires

	2012	2013	2014
Total	4977	4359	4809

Equipe du Vestiaire social

- 40 bénévoles**
et **7 bénévoles tricoteuses à domicile**
- 5 personnes en activité de réinsertion**
- 1 personne en emploi de solidarité (EdS) à temps partiel**
- 1 responsable salariée à temps partiel**

Bénévolat

137 femmes et hommes ont été bénévolement actifs au CSP en 2014.

137 personnes sont actives bénévolement au CSP, la plupart depuis de nombreuses années. Elles contribuent à la qualité des prestations. Leur fidélité est importante et très appréciée.

Deux évolutions majeures ont marqué le bénévolat ces dernières années: le changement de profil des bénévoles et l'évolution des populations se côtoyant au sein du CSP.

Dans ces deux cas, le CSP cherche à s'adapter à cette évolution et a mené une enquête de satisfaction auprès des bénévoles. Leurs attentes et les facteurs de motivation sont pris très au sérieux. Sans surprise, tous citent en premier lieu le besoin de se sentir utile et d'aider; viennent ensuite l'envie de contact et le désir de faire partie d'une équipe. Le besoin de reconnaissance, de valorisation, d'autonomie et l'envie d'apprendre et de s'enrichir ont aussi été mentionnés. Quant aux facteurs de démotivation, faire du travail inutile, ne pas être force de proposition et manquer d'informations sont des points sur lesquels le CSP va travailler.

2015 sera consacré à mettre sur pied un programme de formation. La formation est en effet un facteur important dans l'intégration des bénévoles au sein du CSP et dans leur motivation. 2015 sera également consacré à améliorer l'encadrement des bénévoles pour qu'ils puissent être force de proposition et ainsi véritablement participer au projet associatif. Enfin, la palette d'activités proposées à nos bénévoles sera élargie en misant sur les qualités humaines et sur le lien social.

La nécessité de recruter des individus possédant des compétences humaines ou techniques avérées est bien réelle. Une stratégie de recrutement sera mise en place à cet effet, soutenue par un effort de communication, afin d'inciter les plus compétents et les plus créatifs à rejoindre le rang de nos nombreux et précieux bénévoles.

Remerciements à tous les bénévoles

Administration

Danielle Allène-Meusy, Viktoria Bartolomé, Claire Berthet-Fallet, Pierre-Alain Cadoni, Yves Delieutraz, Giuseppe Esposito, Josette Exchaquet, Marianne Extermann, Michel Fonjallaz, Jean-Pierre Gaberell, Jean-Daniel Gallay, Daniel Gremaud, Pascal Launay, Mshanga Mangashi, Françoise Mauron, Anne-Marie Nouar, Gérald Pittet, Marie Vial.

Bel âge

Danielle Allène-Meusy, Jean-Pierre Allène, Mario Arnaboldi, Brigitte Baudraz, Gisèle Berthet, Maria Covolo, Eric Demierre, Odette Gerber, Denise Gonnet, Denise Ihne, Catherine Jaques, Yvette Lamy, Louis Bernard, Henri Marchand, Mireille Merli-Carroux, Michel Messiaux, Evelyne Monod, Michel Monod, Gilbert Mouron, Jacques Perrier, Gilbert Perrochon, Jacqueline Reichlin, Michèle Römer, Anne-Marie Sallin-Gay, Richard Zucchetti.

Boutique Eaux-Vives

Laurence Barras, Odette Gerber, Maria Scalea.

Boutique Jonction

Safia Baudat-Chaibi, Franca Gagliardi, Zohra Labidi, Josiane Maffiolo, Denise Senn.

Boutique Pâquis

Eliane Forno, Elisabeth Macdonald, Margareth May-Dominique, Angela Zaroni.

Boutique Plainpalais

Brigitte Baudraz, Ursula Bodmer-Neumann, Ariane Denduyts, Carmen Francos, Anne Hoang Van, Parwin Mokhtarzada, Thérèse Pinero, Christiane Poizat, Marcelle Ré.

Brocante La Renfile, Meyrin

Jim Ammon, Catherine Boesch, Monique Chevassus, Jean-Claude Chevassus, Hans-Peter Gasser, Hélène Giacobino, Jacqueline Grillet-Bombois, François Leyvraz, Sylvia Limni, Thierry Mariotti, Monika Meyer, Christine Muller, Sylvie Mundler, Jacques-Eric Richard, Chantal Rime, Anne-Marie Schmutz, Christiane Vandeventer, Dörte Watzlawick, Jacqueline Zbinden.

Brocante La Renfile, Plan-les-Ouates

Micaël Chaib, Olivier Constantin, Léonard de Pury, Mun Wah Huen, Christian Mischler, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Martin Susz, Claude Visinand, Jakob Wegmuller.

Minibus

Mario Arnaboldi, Manuel Barral, Yves Delieu-traz, Jean Dupertuis, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Claude Mariot, Gérald Pittet, Rodolphe Wetzel.

Réfugiés

Valentine Archinard, Loubna Hoffmann, Pascal Launay, Peggy-Marguerite Steiger.

Tricot

Monique Eichenberger, Monique Vernier.

Vestiaire social Caritas et CSP

Gerda Bieg, Perihan Demirkiran, Yannis Grosjean, Marie-Louise Krist, Eusébie Makanda, Marie Mathieu-Martinez, Freddy Mongonda, Vidoine Padayachy, Geoffrey Richardson, Jean-Michel Schaefer, Manal Shaker, Nada Sharaiha, Adèle Tabi, Arlette Tonossi, Patricia Von Gunten, Rosemarie Widmer.

Événement Jardins Ouverts

Cultiver le partage

Mary Ahern, Valérie Antonietti, Marion Attinger, Safia Baudat-Chaibi, Brigitte Baudraz, Marianne Berdat, Claire Berthet Fallet, Alice Blunt, Aline Bruckner, Marie-Cécile Cardenoso, Uta Daettler, Ariane Denduyts, Gérard Fridez, Françoise Gallay, Jean-Daniel Gallay, Michèle Gascoü, Pierre Gascoü, Irène Gasser, Hans-Peter Gasser, Suzanne Huguet, Graziella Jordi, Laury Malherbe, Mireille Merli, Bêat Meyer, Evelyne Monod, Claire-Lise Morel, Henri Munter, Béatriz Ojanguren, Chantal Pagan, Caroline Palivoda, Marylou Parcineau, Clémentina Peris, Gilbert Perrochon, Daniel Schmitt, Jeannette Schmitt Marquet, Valérie Schmutz, Judith Simic, Antoine Stebler, Silvia Stender, Simon Studer.

... et tous les autres bénévoles qui ont offert un soutien au CSP lors de différents événements organisés en 2014, comme le Marché aux plantes de l'Atelier Galiffe et d'autres événements à venir.



2014 *COMPTES*

Les comptes du Centre social protestant sont révisés par la Société Fiduciaire et de Gérance SA, et peuvent être consultés à notre siège.

Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF	2014 CHF	2013 CHF
ACTIF CIRCULANT		
LIQUIDITÉS		
Caisses	14'449.45	16'523.40
Compte de chèques postaux	401'205.31	288'915.51
Comptes courants bancaires	200'574.85	246'433.47
Compte courant bancaire affecté	74'180.69	74'379.29
	690'410.30	626'251.67
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	176'384.00	103'525.65
Débiteurs - prêts aux usagers	27'048.95	28'115.85
Impôt anticipé	11'291.44	31'734.85
Impôt anticipé affecté	3'600.81	3'600.81
	218'325.20	166'977.16
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	2'071'988.81	2'196'512.63
Placements à terme	0.00	332'417.00
	2'071'988.81	2'528'929.63
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	529'756.32	349'159.68
	529'756.32	349'159.68
Total de l'Actif circulant	3'510'480.63	3'671'318.14
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	11'352.50	11'345.65
	11'352.50	11'345.65
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES		
Titres en nue-propriété	29'000.00	29'000.00
	29'000.00	29'000.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	403'717.75	302'259.85
Matériel informatique	345'238.09	345'238.09
Véhicules	661'802.90	527'912.90
./. Fonds d'amortissement	(980'765.95)	(812'963.36)
Sous-total	429'992.79	362'447.48
Renfile Meyrin	4'800'000.00	4'800'000.00
Renfile de Plan-les-Ouates	703'403.52	703'403.52
./. Fonds d'amortissement	(1'173'882.30)	(1'031'490.15)
	4'759'514.01	4'834'360.85
Total de l'Actif immobilisé	4'799'866.51	4'874'706.50
TOTAL DE L'ACTIF	8'310'347.14	8'546'024.64

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

PASSIF	2014	2013
	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	260'673.56	95'536.13
Créanciers divers	128'070.57	247'796.05
Créanciers « usagers »	72'274.85	29'832.90
Compte courant Fondation des Gouttes	(3'386.24)	8'340.21
	457'632.74	381'505.29
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	374'530.28	331'777.65
	374'530.28	331'777.65
Total des Capitaux étrangers à court terme	832'163.02	713'282.94
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	0.00	0.00
Total des Provisions	0.00	0.00
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	323'599.75	165'608.82
Part des Fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	27'048.95	28'115.85
Fonds affectés - Loubarette	96'061.45	104'268.10
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4'724'539.56	4'824'336.04
Total des Fonds affectés	5'171'249.71	5'122'328.81
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10'000.00	10'000.00
Réserve de régulation	1'584'692.45	2'293'501.72
Réserve titres grevés d'un usufruit	29'000.00	29'000.00
Capital libre généré	556'653.86	415'150.00
Résultat au bilan :		
– Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2013 période quadriennale 2013/2016 (contrat de prestations)	(37'238.83)	
– Résultat de l'exercice	163'826.93	(37'238.83)
Capital de l'organisation	2'306'934.41	2'710'412.89
TOTAL DU PASSIF	8'310'347.14	8'546'024.64

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014

	Exercice 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Exercice 2013 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION			
Dons et appels annuels	1'124'932.40	1'072'100	951'255.21
Recettes d'activités et d'exploitation	4'058'017.28	4'065'389	3'948'780.38
Subvention cantonale DEAS	643'546.00	664'946	663'904.00
Subvention cantonale DIP	1'900		
Subventions Ville de Genève	20'000.00	10'000	56'946.00
Contributions cantonales aux EDS	738'918.90	754'932	694'114.40
Subvention Eglise Protestante de Genève	30'000.00	30'000	42'500.00
Dons Budget des Autres	33'405.10		38'845.00
Don Fondation Sesam	0.00		60'000.00
Dons de la Fondation André & Cyprien	0.00		15'000.00
Dons Fondation Gourgas	40'000.00		15'000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	30'000.00		15'000.00
Dons de la Loterie Romande	0.00		26'615.00
Dons fondation B. + C. de W.	100'000.00		51'350.00
Contribution de l'Association Nicolas Bogueret	120'000.00	120'000	120'000.00
Don de la Fondation Octave et Georgette Pelligot	7'287.40	15'000	31'677.75
Don de la Fondation Baur	10'000.00	10'000	10'000.00
Don de la famille Firmenich	24'000.00		0.00
Dons solidarité	45'000.00		0.00
Don Traite Fondation OAK	100'000.00		0.00
Dons Traite autres	119'599.00		0.00
Dons privés	281'655.30		157'785.00
Autres subventions de tiers	0.00	16'500	8'000.00
Autres dons	59'300.00		27'156.00
Autres produits	94'862.60	66'665	93'799.28
Total des Recettes	7'682'423.98	6'825'532	7'027'728.02
CHARGES D'EXPLOITATION			
Frais de personnel	6'118'980.05	6'287'248	6'148'410.24
Frais généraux	992'050.85	855'720	931'877.14
Frais d'exploitation	50'917.48	57'600	62'999.63
Frais d'activités	531'981.62	504'360	489'839.26
Participations diverses	2'000.00	2'000	2'000.00
Bons d'achat et entraide	22'240.55	28'000	32'253.10
Amortissements des immobilisations corporelles	310'194.74	5'250	274'475.99
Total Charges d'exploitation	8'028'365.29	7'740'178	7'941'855.36
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	376'140.78		170'493.92
Prestations accordées par le fonds Loubaresse	1'660.00		13'235.17
Affectations de dons pour les activités du service social	5'000.00		5'000.00
Total Autres charges d'exploitation	382'800.78	0	188'729.09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(728'742.09)	(914'646)	(1'102'856.43)

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014

	Exercice 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Exercice 2013 CHF
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(728'742.09)		(1'102'856.43)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
Produits financiers	29.65		298.76
Charges financières et frais banques / CCP	(21'929.00)		(25'885.22)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	80'836.88		70'040.05
Résultat financier net sur placements	50'992.96		44'703.79
Total Produits et charges financiers	109'930.49		89'157.38
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES			
Dons extraordinaires et legs	212'637.84		929'132.27
Produits sur exercices antérieurs	73'724.70		53'861.18
Charges sur exercices antérieurs	(24'277.42)		(4'867.29)
Autres produits exceptionnels	2'168.90		820.00
Total Produits et charges extraordinaires	264'254.02		978'946.16
RÉSULTAT DE LA VARIATION DES FONDS AFFECTÉS			
Mouvements des fonds affectés aux prestations			
Utilisation des fonds	390'717.62		202'613.37
Attributions aux fonds	(547'641.65)		(174'872.75)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations			
Utilisations des fonds	413'095.48		336'049.04
Attributions aux fonds	(313'299.00)		(196'400.00)
Mouvements du fonds Loubarette			
Dissolution partielle du fonds Loubarette	27'981.65		33'235.17
Dotations au fonds Loubarette	(19'775.00)		(7'156.00)
Total Résultat des fonds affectés	(48'920.90)		193'468.83
Résultat intermédiaire	(403'478.48)		158'715.94
RÉSULTAT DE LA VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION			
Dissolution partielle du fonds de régulation	779'943.25		733'177.50
Attribution au fonds de régulation des dons extraordinaires et legs	(212'637.84)		(929'132.27)
Total Résultat de la variation de la réserve de régulation	567'305.41		(195'954.77)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	163'826.93		(37'238.83)

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014 CHF	2013 CHF
A. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	163'826.93	(37'238.83)
Variation de la réserve de régulation et des réserves diverses	(567'305.41)	65'954.77
Amortissements d'immobilisations corporelles	310'194.74	274'475.99
Sous-total	(93'283.74)	303'191.93
Diminution / (Augmentation) des créances	(51'348.04)	(17'109.99)
Diminution / (Augmentation) des placements	456'940.82	(983'358.86)
Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	(180'596.64)	(172'969.70)
Augmentation / (Diminution) des autres dettes	76'127.45	10'068.05
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	42'752.63	95'900.03
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	250'592.48	(764'278.54)
B. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	(235'347.90)	(264'285.66)
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	(6.85)	572'028.53
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(235'354.75)	307'742.87
C. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation des fonds affectés	48'920.90	(63'468.83)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	48'920.90	(63'468.83)
D. VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	64'158.63	(520'004.50)
E. VARIATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilités en début d'exercice	626'251.67	1'146'256.17
Disponibilités en fin d'exercice	690'410.30	626'251.67
Variation des disponibilités	64'158.63	(520'004.50)

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION

	Capital de fondation CHF	Réserve de régulation CHF	grévés d'un usufruit CHF	Capital libre généré CHF	Résultat cumulé de la période quadrennale 2009-2012 CHF	Résultat de l'exercice de l'exercice CHF	Capital de l'organisation de l'organisation CHF
EXERCICE 2013							
Au 1 ^{er} janvier	10'000.00	2'097'546.95	29'000.00	556'653.86	(145'850.61)	134'346.75	2'681'696.95
Transfert résultat 2012					134'346.75	(134'346.75)	0.00
Transfert résultat de la période quadrennale 2009-2012				(11'503.86)	11'503.86		0.00
Transfert interne aux fonds affectés				(130'000.00)			(130'000.00)
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8.)		(665'445.00)					(665'445.00)
- utilisation		(67'732.50)					(67'732.50)
- utilisation frais de personnel		929'132.27					929'132.27
- dotation							(37'238.83)
Résultat de l'exercice						(37'238.83)	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	10'000.00	2'293'501.72	29'000.00	415'150.00	0.00	(37'238.83)	2'710'412.89
EXERCICE 2014							
Au 1 ^{er} janvier		10'000.00	2'293'501.72	29'000.00	415'150.00	(37'238.83)	2'710'412.89
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8.)							
- utilisation			(712'000.00)				(712'000.00)
- utilisation frais de personnel			(67'943.25)				(67'943.25)
- dotation			212'637.84				212'637.84
- Réapprovisionnement résultat période quadrennale 2009-2012			(141'503.86)				
Résultat de l'exercice						163'826.93	163'826.93
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE		10'000.00	1'584'692.45	29'000.00	556'653.86	126'588.10	2'306'934.41

ACTIFS IMMOBILISÉS

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2013

Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	73'440.07	47'219.80	120'659.87
Machines et mobilier	20.00%	140'297.55	19'129.08	159'426.63
Central téléphonique	20.00%	22'173.35	0.00	22'173.35
Sous-total		235'910.97	66'348.88	302'259.85
Informatique	33.00%	226'086.31	119'151.78	345'238.09
Véhicules	25.00%	449'127.90	78'785.00	527'912.90
Total I		911'125.18	264'285.66	1'175'410.84
Renfile Meyrin	2044*	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	2055*	703'403.52	0.00	703'403.52
Total II		5'503'403.52	0.00	5'503'403.52
Total général		6'414'528.70	264'285.66	6'678'814.36

Les bâtiments et les installations sont assurés pour un montant de CHF 8'630'000 aux 31 décembre 2013.

* cf. 1.1.2 : ces deux bâtiments sont construits sur des droits de superficie

Amortissements

	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment		(8'873.50)	(62'179.70)	58'480.17
Machines et mobilier	(118'794.05)	(13'793.08)	(132'587.13)	26'839.50
Central téléphonique	(19'686.65)	(828.60)	(20'515.25)	1'658.10
Sous-total	(138'480.70)	(23'495.18)	(215'282.08)	86'977.77
Informatique	(207'143.47)	(32'573.58)	(239'717.05)	105'521.04
Véhicules	(281'949.15)	(76'015.08)	(357'964.23)	169'948.67
Total I	(627'573.32)	(132'083.84)	(812'963.36)	362'447.48
Renfile Meyrin	(411'427.70)	(137'142.85)	(548'570.55)	4'251'429.45
Renfile Plan-les-Ouates	(477'670.30)	(5'249.30)	(482'919.60)	220'483.92
Total II	(889'098.00)	(142'392.15)	(1'031'490.15)	4'471'913.37
Total général	(1'516'671.32)	(274'475.99)	(1'844'453.51)	4'834'360.85

ACTIFS IMMOBILISÉS

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2014

Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	120'659.87	96'314.20	216'974.07
Machines et mobilier	20.00%	159'426.63	5'143.70	164'570.33
Central téléphonique	20.00%	22'173.35	0.00	22'173.35
Sous-total		302'259.85	101'457.90	403'717.75
Informatique	33.00%	345'238.09	0.00	345'238.09
Véhicules	25.00%	527'912.90	133'890.00	661'802.90
Total I		1'175'410.84	235'347.90	1'410'758.74
Renfile Meyrin	2044*	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	2055*	703'403.52	0.00	703'403.52
Total II		5'503'403.52	0.00	5'503'403.52
Total général		6'678'814.36	235'347.90	6'914'162.26

Les bâtiments et les installations sont assurés pour un montant de CHF 8'630'000 aux 31 décembre 2014.

* cf. 1.1.2 : ces deux bâtiments sont construits sur des droits de superficie

Amortissements

	Solde au 1 ^{er} janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(62'179.70)	(22'619.82)	(84'799.52)	132'174.55
Machines et mobilier	(132'587.13)	(9'796.13)	(142'383.26)	22'187.07
Central téléphonique	(20'515.25)	(828.60)	(21'343.85)	829.50
Sous-total	(215'282.08)	(33'244.55)	(248'526.63)	155'191.12
Informatique	(239'717.05)	(49'188.16)	(288'905.21)	56'332.88
Véhicules	(357'964.23)	(85'369.88)	(443'334.11)	218'468.79
Total I	(812'963.36)	(167'802.59)	(980'765.95)	429'992.79
Renfile Meyrin	(548'570.55)	(137'142.85)	(685'713.40)	4'114'286.60
Renfile Plan-les-Ouates	(482'919.60)	(5'249.30)	(488'168.90)	215'234.62
Total II	(1'031'490.15)	(142'392.15)	(1'173'882.30)	4'329'521.22
Total général	(1'844'453.51)	(310'194.74)	(2'154'648.25)	4'759'514.01

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde au 1 ^{er} janvier 2013 CHF	Reclassification des fonds en 2013 CHF	Transfert interne CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2013 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2014 CHF
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles									
- Renfile Meyrin	4'388'571.45				(137'142.85)	4'251'428.60		(137'142.85)	4'114'285.75
- Installation et bâtiment	7'284.14	11'967.60			(9'621.71)	9'630.03	136'046.20	(20'583.60)	125'092.63
- Machines et mobiliers	0.00	16'267.35		10'000.00	(8'710.58)	17'556.77	5'143.70	(6'495.75)	16'204.72
- Véhicules	0.00	166'542.85		78'785.00	(75'605.18)	169'722.67	133'890.00	(85'144.88)	218'467.79
- Informatique	0.00	17'821.44		105'615.00	(29'423.48)	94'012.96		(44'115.74)	49'897.22
- Central téléphonique	0.00	3'314.30			(1'657.20)	1'657.10		(828.60)	828.50
- Nouvelles infrastructures financées par :									
- Fondation Octave et Georgette Pelligot	5'120.00	(5'120.00) *				0.00			0.00
- Fondation privée	192'972.10	(192'972.10) *				0.00			0.00
Sous-total	4'593'947.69	17'821.44	0.00	194'400.00	(262'161.00)	4'544'008.13	275'079.90	(294'311.42)	4'524'776.61

Autres fonds pour le financement d'activité propres et pour l'entretien et le renouvellement des immobilisations corporelles

- Informatique	3'000.00		20'000.00	2'000.00	(17'523.60)	7'476.40			7'476.40
- Travaux de rénovation	80'958.47				(4'828.10)	76'130.37		(11'846.70)	64'283.67
- Atelier Galiffe	25'991.40				(7'265.60)	18'725.80		(1'064.00)	17'661.80
- 60 ^e anniversaire du CSP	0.00		50'000.00		(16'068.85)	33'931.15	26'500.00	(60'431.15)	0.00
- de renouvellement du parc informatique	45'021.36	(17'821.44)				27'199.92			27'199.92
- de renouvellement du mobilier et des aménagements	17'052.55					17'052.55			17'052.55
- Privé	0.00					0.00	11'719.10	(11'719.10)	
- Nouveaux projets	88'013.61		40'000.00		(28'201.89)	99'811.72		(33'723.11)	66'088.61
Sous-total	260'037.39	(17'821.44)	110'000.00	2'000.00	(73'888.04)	280'327.91	38'219.10	(118'784.06)	199'762.95
Total	4'853'985.08	0.00	110'000.00	196'400.00	(336'049.04)	4'824'336.04	313'299.00	(413'095.48)	4'724'539.56

* Regroupement en 2013 des fonds par nature d'immobilisations financées par des tiers

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Principes comptables et établissement du bilan

Les comptes annuels des exercices 2014 et 2013 de l'Association Centre social protestant de Genève (ci-après l'Association ou le CSP) ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique, à but non lucratif».

L'Association, subventionnée par l'Etat de Genève, est soumise aux prescriptions de la Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), des directives transversales de l'Etat notamment celle relative à la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques. Etant donné que les subventions monétaires et non-monétaires sont inférieures à CHF 1'000'000.–, les comptes annuels de l'Association sont soumis à un contrôle restreint en application de cette dernière directive. Néanmoins, le Comité de l'Association a décidé de les soumettre à un contrôle ordinaire défini aux articles 728 et suivants du Code des Obligations.

En raison des subventions de fonctionnement versées par le Canton de Genève, l'Association est également soumise à la Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF), à la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF) ainsi qu'aux directives du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), notamment les directives de bouclage 2014 du 18 novembre 2014.

Structure du bilan

La structure du bilan respecte les recommandations de la norme Swiss GAAP RPC 21, les désignations des rubriques ayant été adaptées aux buts et activités de l'Association.

Placements

Cette rubrique est constituée par des placements à terme et des valeurs mobilières déposés auprès de UBS SA et de PICTET.

Ces placements sont valorisés aux valeurs boursières communiquées par les banques dépositaires au 31 décembre. Les différences de valorisation sont enregistrées au compte de résultat.

Les intérêts courus au 31 décembre 2014 et 2013 sont présentés dans les comptes de régularisation de l'actif.

Immobilisations corporelles

Conformément aux directives de bouclage du Département, le seuil d'activation est de CHF 3'000.–.

Les financements obtenus de tiers sur ces investissements portés à l'actif ont été enregistrés comme produits, puis affectés à un fonds. Ce fonds est dissous selon la méthode des produits différés de manière à couvrir totalement ou partiellement les amortissements enregistrés annuellement sur les immobilisations bénéficiant de ces financements.

Les amortissements sur les bâtiments de Meyrin et Plan-les-Ouates sont calculés en fonction de la durée des droits de superficie accordés, de manière à ce que leur valeur résiduelle soit nulle à l'échéance de ces droits.

Le CSP a construit ses immeubles Renfile de Plan-les-Ouates et Renfile de Meyrin sur deux droits de superficie qui lui ont été accordés par l'Etat et la Fondation pour les terrains industriels de Genève. Les principales modalités et conditions de ces droits sont présentés ci-dessous :

**La Renfile
de Plan-les-Ouates**

**La Renfile
de Meyrin**

GÉNÉRAL

- Propriétaire	ETAT	FTI
- Durée du droit de superficie	60 ans	35 ans
- Échéance du droit de superficie	31.12.2055	01.06.2044
- Prolongation possible à l'échéance	oui	oui
- Préavis pour demander une prolongation	3 ans	5 ans
- Surface du terrain objet du droit	855 m ²	4200 m ²
- Montant de la rente de superficie	CHF 1.-	CHF 30'660.-
- Taxe d'équipement à charge du CSP	-	CHF 183'200.-
- Condition d'utilisation restrictive	oui	oui
- Cession possible du droit	oui	oui

DROIT DE RETOUR ANTICIPÉ

a) Faute du superficiant		
- Transfert de la propriété du bâtiment	oui	oui
- Indemnités au superficiant	valeur intrinsèque moins part à amortir jusqu'en 2055	valeur intrinsèque compte tenu entretien
b) Sans faute du superficiant		
- Transfert de la propriété du bâtiment	n/a	oui
- Indemnités au superficiant	n/a	1. Prix du jour moins vétusté 2. Indemnité de déménagement et perte d'exploitation (sauf départ hors GE)

EXTINCTION DU DROIT À L'ÉCHÉANCE

- Transfert propriété au superficiant	oui (sauf si destruction exigée)	oui (sauf si destruction exigée)
- Paiement indemnité au superficiaire	non	oui (sauf si destruction exigée)
- Montant de l'indemnité		Selon la situation a) ou b) 1. ci-dessus
- Possibilité du superficiant de demander l'enlèvement des bâtiments au frais du superficiaire	oui	non

Aucune provision n'est constituée pour couvrir les coûts d'une éventuelle obligation de rendre nus les terrains à l'issue des droits de superficie.

Comptes de régularisation de l'actif

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
<i>Cette rubrique se décompose en :</i>		
PRODUITS À RECEVOIR		
Solde à recevoir en relation avec la «Coordination textile»	45'000.00	41'287.25
Don Fondation Sesam à recevoir	0.00	60'000.00
Autres dons à recevoir	206'416.20	11'865.00
Compte de virement «caisse»	477.48	(42.17)
Intérêts courus sur obligations en portefeuille	5'285.00	5'482.00
Autres produits à recevoir	24'418.64	37'946.51
Sous-total «Produits à recevoir»	281'597.32	156'538.59
CHARGES PAYÉES D'AVANCE		
Loyer FTI pour le 1 ^{er} trimestre 2015 / 2014	12'495.00	15'330.00
Primes assurances 2015 / 2014	131'465.45	93'824.60
Charges de véhicules 2015 / 2014	3'363.70	2'881.90
Frais informatique 2015 / 2014	60'292.00	53'200.00
Acomptes payés pour l'organisation de séjours 2015 / 2014	2'457.40	4'946.74
Autres frais enregistrés d'avance	38'085.45	22'437.85
Sous-total «Charges payées d'avance»	248'159.00	192'621.09
Total «Comptes de régularisation de l'actif»	529'756.32	349'159.68

Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif sont constitués par des engagements certains pour des prestations fournies par des tiers en 2014 (respectivement en 2013) mais facturées en 2015 (respectivement en 2014). Leur composition est présentée ci-dessous :

	31.12.2014 CHF	31.12.2013 CHF
CHARGES À PAYER		
Provision pour heures supplémentaires et vacances	104'384.78	154'528.40
Frais généraux à payer	246'145.50	125'244.25
Provision pour frais de chauffage	24'000.00	24'000.00
Sous-total «Charges à payer»	374'530.28	303'772.65
PRODUITS REÇUS D'AVANCE		
Acomptes versés par des participants aux séjours organisés par le CSP	0.00	28'005.00
Sous-total «Produits reçus d'avance»	0.00	28'005.00
Total «Compte de régularisation du passif»	374'530.28	331'777.65

La provision pour heures supplémentaires et vacances est déterminée précisément sur la base d'un décompte des heures supplémentaires effectuées et des vacances non prises, en prenant en considération les charges sociales y relatives.

Au 31 décembre 2014, cette provision a été ajustée par une dissolution de CHF 50'143.62, étant ainsi diminuée à CHF 104'384.78.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont répartis en trois catégories, soit :

- a) Les fonds affectés par des tiers pour les activités propres et de soutien, qui ont fait l'objet d'un règlement spécifique pour leur utilisation.
- b) Le fonds affecté sous la désignation « Fonds Loubaresse ». Ce fonds a été crédité d'une part de 15% du rendement net des placements de l'association en 2014.
- c) Les fonds affectés au financement des immobilisations corporelles sont dissous annuellement selon la méthode des produits différés, respectivement pour couvrir les coûts annuels liés aux immobilisations.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

Solde au 1 ^{er} janvier 2013 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2013 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2014 CHF
Fonds LOUBARESSE: 130'347.27	7'156.00	(33'235.17)	104'268.10	19'775.00	(27'981.65)	96'061.45

Réserve de régulation

A fin 2004, le Comité de l'Association avait décidé de constituer un fonds de régulation, lequel fait l'objet d'un règlement. Il a pour but d'atténuer les conséquences, sur le fonctionnement du CSP, des fluctuations importantes des recettes extraordinaires. Au début de l'exercice, un prélèvement de 1/3 du montant figurant au bilan de l'exercice précédent est dissout mensuellement afin de couvrir les charges de fonctionnement. En fin d'exercice, ce fonds est alimenté par les produits extraordinaires (dons et legs) de l'exercice.

Le mouvement de l'exercice 2013 respectivement de l'exercice 2014 se présente ainsi :

	CHF
SOLDE DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION AU 31 DÉCEMBRE 2012	2'097'546.95
Dissolution de 1/3 pour couvrir les charges de fonctionnement, montant arrondi à	(665'445.00)
Dissolution complémentaire pour couvrir le complément annuel aux coûts salariaux	(67'732.50)
Attribution des dons extraordinaires et legs	929'132.27
<hr/>	
SOLDE DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION AU 31 DÉCEMBRE 2013	2'293'501.72
Dissolution de 1/3 pour couvrir les charges de fonctionnement, montant arrondi à	(712'000.00)
Dissolution complémentaire pour couvrir le complément annuel aux coûts salariaux	(67'943.25)
Attribution des dons extraordinaires et legs	212'637.84
Réapprovisionnement résultat période quadriennale 2009-2012	(141'503.86)
<hr/>	
SOLDE DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION AU 31 DÉCEMBRE 2014	1'584'692.45

Avant l'enregistrement de l'affectation et des dissolutions de la réserve de régulation en 2014, le résultat du CSP était déficitaire à hauteur de CHF 403'478.48.

Structure du compte d'exploitation

La méthode des coûts globaux, prévue par la norme Swiss GAAP RPC 21, a été retenue pour la présentation du compte d'exploitation, avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent, ainsi que le budget de l'exercice sous revue, uniquement pour la partie « résultat d'exploitation ».

Subventions cantonales et de la Ville de Genève

L'Association bénéficie de subventions monétaires et non monétaires cantonales prévues par le contrat de prestations pour trois des activités déployées par le CSP. Pour cette raison, l'Association présente en annexe un tableau pour les centres d'activités subventionnés, tableau basé sur le compte d'exploitation de l'exercice. Les subventions sont réparties conformément au contrat de prestations. Les autres produits et charges de l'Association sont répartis sur ces activités en fonction du nombre de collaborateurs affectés aux différents centres d'activités.

Les différentes prestations non monétaires fournies par le Canton et la Ville de Genève sont présentées ci-dessous :

Le CSP bénéficie d'un droit de superficie sur le terrain de La Renfile de Plan-les-Ouates au prix symbolique de CHF 1.–. Le Département de l'Urbanisme a estimé sa valeur pour l'année 2014 respectivement l'année 2013 à :

- subvention monétaire	7'695.00
------------------------	----------

L'Atelier Galiffe est mis à disposition sans contrepartie financière. La valeur estimative est évaluée par le Département de l'Urbanisme (précédemment des constructions et des technologies de l'information) qui a estimé sa valeur pour l'année 2014 respectivement l'année 2013 à :

- subvention non monétaire	12'663.00
----------------------------	-----------

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du « Vestiaire social » commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à CHF 67'392.–. La subvention non monétaire accordée au CSP représente 50% :

- subvention non monétaire	33'696.00
----------------------------	-----------

Mise à disposition des piscine de Liotard et de Contamines. Le Département de la Culture et du Sport de la Ville de Genève met à disposition les piscines de Liotard et de Contamines pour les activités de natation pour personnes âgées. La subvention non monétaire accordée au CSP pour les années 2013 et 2014 représente :

- subvention non monétaire piscine de Liotard	9'550.00
---	----------

- subvention non monétaire piscine de Contamines	3'242.00
--	----------

Le Département de l'Environnement Urbain et de la Sécurité a accordé la gratuité des taxes et de l'émolument dus pour l'installation de panneaux peints pour le 60^{ème} anniversaire du CSP. Les trois subventions non monétaires accordées au CSP pour l'année 2014 représentent :

- subvention non monétaire	3'180.00
----------------------------	----------

Le Département de l'Environnement Urbain et de la Sécurité de la Ville de Genève a également accordé la gratuité des frais pour la mise à disposition de matériel à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du CSP. Cette subvention non monétaire accordée au CSP pour l'année 2014 représente :

- subvention non monétaire	892.00
----------------------------	--------

Ces prestations ont été enregistrées dans les comptes de l'Association comme subventions pour l'année 2013, puis neutralisées par l'enregistrement de loyers pour un même montant. Dès 2014, en conformité avec la « Directive de boucllement » du DEAS, les subventions non monétaires sont présentées uniquement dans l'annexe.

Le CSP bénéficie de subventions monétaires accordées par l'Etat de Genève (DEAS – Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé) relatives au contrat de prestations 2013-2016 daté du 18 septembre 2012 et modifié par avenant du 16 mai 2013. Ces subventions monétaires accordées au CSP pour l'année 2014 respectivement pour l'année 2013 représentent:

- subvention monétaire pour le service de gestion de budget et dettes	273'000.00
- subvention monétaire pour le service d'aide et conseils juridiques	183'700.00
- subvention monétaire pour l'Atelier Galiffe	156'475.00
- subvention pour le loyer du terrain de La Renfile de Meyrin	30'371.00

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport a accordé au CSP une aide financière de CHF 11'400.- dans le but de contribuer à l'organisation de 60 ateliers de prévention du surendettement « Les ficelles du budget » pour les élèves du post-obligatoire. Le CSP a organisé en 2014 10 ateliers, soit 1/6 des ateliers prévus, raison pour laquelle le montant de la subvention présenté dans les recettes d'exploitation de l'exercice 2014 est de CHF 1'900.- (1/6 de CHF 11'400.-). En accord avec le DIP, la différence de CHF 9'500.- a été enregistrée en passifs transitoires au 31 décembre 2014 et sera présentée comme subvention du DIP dans les comptes de l'exercice 2015. La subvention monétaire accordée au CSP pour l'année 2014 représente:

- subvention monétaire	11'400.00
dont part de la subvention monétaire utilisée en 2014	1'900.00

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a accordé au CSP une subvention destinée à financer des aides ponctuelles en faveur des chômeurs domiciliés en Ville de Genève. La subvention monétaire accordée au CSP pour l'année 2014 représente:

- subvention monétaire	10'000.00
------------------------	-----------

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a accordé au CSP une subvention destinée au soutien de la pièce de théâtre « S.D.F » présentée en collaboration avec l'Association pour Le Bateau Genève. La subvention monétaire accordée au CSP pour l'année 2014 représente:

- subvention monétaire	5'000.00
------------------------	----------

Le Département de la culture et du sport a accordé au CSP une subvention destinée au soutien de la pièce de théâtre « S.D.F » présentée en collaboration avec l'Association pour Le Bateau Genève. La subvention monétaire accordée au CSP pour l'année 2014 représente:

- subvention monétaire	5'000.00
------------------------	----------

Thésaurisation

Le résultat des trois prestations subventionnées (Service social, Atelier Galiffe et Service juridique) présentant un résultat net déficitaire à fin 2014, respectivement à fin 2013, aucun engagement de restitution n'a été enregistré au passif du bilan au 31 décembre 2014 ni au 31 décembre 2013.

La rédaction du nouveau contrat de prestations avec l'Etat en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013 ne précise plus explicitement que l'engagement de restitution à l'Etat soit déterminé uniquement sur les activités subventionnées. Le Comité est d'avis toutefois que c'est bien uniquement sur les résultats de ces activités qu'une restitution de subvention doit être déterminée.

Résultats cumulés durant la période quadriennale du contrat de prestations 2013-2016

	Activités subventionnées				Total
	Service Social	Atelier Galiffe	Service Juridique	Autres prestations	
2013	(222'684.83)	(104'274.22)	(204'306.75)	494'026.97	(37'238.83)
2014	(262'622.66)	(55'241.27)	(176'587.83)	658'278.70	163'826.93
Cumul	(485'307.49)	(159'515.50)	(380'894.58)	1'152'305.67	126'588.10
Cumul activités subventionnées		(1'025'717.57)			